

**PROVINCE DE QUÉBEC ... TÉMISCAMINGUE
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE TÉMISCAMINGUE**

28 AVRIL 2010

PROCÈS-VERBAL de la **SÉANCE ORDINAIRE*** du conseil de la Municipalité régionale de comté de Témiscamingue, tenue selon la loi, au bureau de la MRC de Témiscamingue, 21, rue Notre-Dame-de-Lourdes à Ville-Marie, prévue le 21 avril 2010, annulée et reportée au **MERCREDI 28 AVRIL 2010**, à 19 h 00 (7 h 00 pm), à laquelle :

SONT PRÉSENTS :

Madame Lyna Pine	,	mairesse d'Angliers
Monsieur Luc Lalonde	,	maire de Béarn
Monsieur Alain Sarrazin	,	maire de Duhamel-Ouest
Monsieur André Pâquet	,	maire de Fugèreville
Monsieur Maurice Laverdière,		maire de Guérin
Monsieur Norman Young	,	maire de Kipawa
Monsieur Gérald Charron	,	maire de Laforce
Monsieur Yvon Gingras	,	maire de Latulipe-et-Gaboury
Monsieur Daniel Barrette	,	maire de Laverlochère
Monsieur Philippe Boutin	,	maire de Lorrainville
Monsieur Michel Paquette	,	maire de Moffet
Madame Carmen Rivard	,	mairesse de Nédélec et préfète suppléante de la MRCT
Monsieur Mychel Tremblay	,	maire de Notre-Dame-du-Nord
Monsieur Jocelyn Aylwin	,	maire de Rémigny
Madame Joanne Larochelle	,	mairesse de St-Bruno-de-Guigues
Monsieur Réjean Drouin	,	maire de St-Édouard-de-Fabre
Madame Jacinthe Marcoux	,	mairesse de St-Eugène-de-Guigues
Monsieur Bruno Boyer	,	maire de la ville de Belleterre
Monsieur Philippe Barette	,	maire de la ville de Témiscaming
Monsieur Bernard Flébus	,	maire de la ville de Ville-Marie

TOUS CONSEILLERS FORMANT QUORUM, AINSI QUE :

Monsieur Yvon Gagnon , président du Comité municipal de Laniel
et représentant du territoire non organisé

SOUS LA PRÉSIDENTE DE :

Monsieur Arnaud Warolin, préfet de la MRCT

SONT ÉGALEMENT PRÉSENTS :

Madame Mireille Bourque , agente de développement
Monsieur Denis Clermont , secrétaire-trésorier – directeur général

*

Note en vertu de l'article 153 du Code municipal

Tous les membres du conseil sont présents et assistent à la réunion. Les membres du conseil renoncent à l'avis prévu à l'article 156 du Code municipal et acceptent de discuter de chacun des sujets inscrits à l'ordre du jour.

Ouverture de la séance à 19 h 00, adoption de l'ordre du jour et mot/rapport du préfet, M. Arnaud Warolin.

04-10-150

Il est proposé par M. Daniel Barrette
appuyé par M. Yvon Gingras
et résolu unanimement

- ❖ Que l'ordre du jour soit adopté tel que modifié, c'est-à-dire présentation plan Tembec, situation Laforce et Belleterre, Pacte rural 2010, gestion des matières résiduelles, etc.;
- ❖ Que l'article « Affaires nouvelles » demeure ouvert jusqu'à la fin de la séance.

Le préfet s'adresse aux élus (élues) en les encourageant à s'exprimer librement durant les séances du conseil des maires afin de nous permettre d'avancer, de rester unis et solidaires. Il est impératif que chacun (chacune) comprenne bien les enjeux des différents projets et dossiers et que nous soyons tous à l'aise avec les décisions que nous prenons ensemble. Les dernières semaines ont été particulièrement éprouvantes; le message des gens de Laforce, Belleterre et Moffet a été bien compris.

04-10-151

Présentation et appui au plan d'affaires forestier de TEMBEC pour la relance des activités forestières au Témiscamingue.

M. Jean-Denis Grenier et M. Pierre Vézina, ingénieurs forestiers du CERFO, sont présents à la rencontre ainsi que M. Michel Lessard, M. Michel Bastien et M^{me} Geneviève Labrecque de Tembec afin de présenter les résultats du plan de relance de Tembec pour le Témiscamingue.

Tembec est aux prises avec une problématique d'approvisionnement au Témiscamingue qui met en péril la survie des opérations de son usine de sciage à Béarn et de l'usine de pâte dissolvante de commodités (SpecCell) de Témiscaming. Tembec a fait appel au CERFO, un centre d'enseignement et de recherche en foresterie affilié au Collège de Ste-Foy à Québec.

Le Témiscamingue peut compter sur un grand potentiel pour l'aménagement forestier, mais la législation actuelle rend cette gestion complexe et les objectifs d'aménagement sont mal définis. Par le passé, les scénarios d'aménagement sylvicole choisis étaient mal adaptés à la forêt mixte du Témiscamingue (jardinage) ce qui a pour effet que la forêt se régénère mal et se dégrade.

Afin d'améliorer le rendement des usines et d'augmenter la qualité de la fibre, il y a lieu de tout redéfinir les façons d'aménager et de récolter la forêt.

L'objectif du CERFO est de proposer de nouveaux scénarios d'aménagement sylvicoles plus adaptés à la forêt témiscamienne, dans un contexte d'aménagement écosystémique en lien avec la certification FSC de Tembec et imposé par le nouveau régime forestier (respect de l'environnement et de la biodiversité), et afin de répondre à l'objectif économique de Tembec de baisser le coût de la fibre de 10 \$ / m³.

Ce plan d'affaires forestier doit impérativement recevoir l'adhésion du ministère des Ressources naturelles et de la Faune (MRNF) pour être mis en œuvre. Le ministère a été inclus dans la démarche du CERFO et de Tembec tout au long du processus.

Le nouveau plan de récolte est proposé pour l'ensemble des unités d'aménagement du Témiscamingue sur un horizon à long terme (15 ans et +) afin d'offrir un rendement soutenu durable.

Aménagements sylvicoles proposés :

- ✓ Implanter les coupes progressives irrégulières et les coupes à rétention variable;
- ✓ Définir des chantiers comprenant entre 500 hectares et 2 000 hectares (bassins de bois);
- ✓ Concentrer la récolte afin de limiter les coûts d'aménagement et d'entretien des chemins (réduit à 300 km au lieu de 1 500 km de chemins à entretenir);
- ✓ Laisser sur pied plus de massifs forestiers;
- ✓ Introduire les travaux mécanisés spécialisés;
- ✓ Introduire en partie la mise en copeaux en forêt (directement sur le parterre de coupe);
- ✓ Harmoniser le plan avec le concept de forêt de proximité.

Ce plan proposé par le CERFO prétend à une réduction des coûts entre 8 \$ et 12 \$ / m³.

Malgré l'approvisionnement par Tembec, il demeure un potentiel d'essence à récolter par d'autres utilisateurs.

La problématique demeure le sapin dont la qualité est médiocre au Témiscamingue et qui représente environ 7 % de la récolte. Le CERFO poursuit ses études sur cette problématique.

Le CERFO a également fait une évaluation de la biomasse au Témiscamingue pour un potentiel de 240 000 tonnes vertes.

Tembec souhaite l'appui du milieu afin que le plan de relance obtienne l'adhésion du MRNF.

Considérant la présentation du CERFO et de Tembec sur l'analyse de la situation forestière au Témiscamingue et le plan d'affaires proposé pour relancer les activités forestières au Témiscamingue;

Considérant que les particularités forestières du Témiscamingue méritent un traitement et des aménagements sylvicoles adaptés afin d'améliorer son rendement;

Considérant que le plan d'affaires forestier proposé est novateur et structurant au niveau économique et forestier pour le Témiscamingue;

Considérant que le potentiel de développement économique du Témiscamingue demeure la forêt et l'agriculture;

Considérant que la MRC de Témiscamingue souhaite développer un plan d'affaires concernant la forêt de proximité (Forêt De Chez Nous) qui s'harmoniserait avec le plan d'affaires proposé par Tembec;

Considérant qu'il est impératif que les emplois et le développement économique autour de la forêt reprennent dès que possible;

Considérant que la survie de l'usine de sciage de Béarn et incidemment l'usine SpecCell à Témiscaming sont tributaires de l'adhésion du MRNF au projet de relance de Tembec;

En conséquence;

Il est proposé par M. Yvon Gingras
appuyé par M. Bruno Boyer
et résolu majoritairement

- ❖ D'appuyer le plan d'affaires forestier pour le Témiscamingue proposé par Tembec.

Le plan Tembec est basé sur le développement durable, comprenant différentes mesures appropriées aux spécificités de notre milieu (forêt mixte et feuillus); des investissements majeurs sont prévus aux usines existantes afin d'assurer un fonctionnement et une stabilité des nombreux emplois dont notre économie a un urgent besoin.

La MRC de Témiscamingue est à réaliser un plan d'affaires concernant la forêt de proximité (Forêt De Chez Nous) et souhaite la collaboration de Tembec pour un partenariat gagnant / gagnant. Notre « industrie forestière » doit se diversifier et faire place à des PME innovatrices.

Depuis 2006, la Table de gestion intégrée des ressources (Table GIR) du Témiscamingue est le lieu de concertation des organismes qui touchent le milieu forestier au Témiscamingue.

Enregistrement du vote :		
	Nombre	Population
Pour	19	15 389
Contre	1	385
Monsieur le conseiller de comté, Gérald Charron (Laforce), vote contre l'adoption de la résolution et inscrit sa dissidence.		
Résolution adoptée		

04-10-152

Situation Laforce et Belleterre.

Le 6 avril 2010, la municipalité de Laforce, appuyée par la ville de Belleterre par la suite, expriment par résolution et dans les médias leur mécontentement face à la fermeture de leur école, la gestion des matières résiduelles à la MRC et le manque de reconnaissance du milieu témiscamien face à leur problématique.

La réflexion du CA de la MRCT sur la répartition du Pacte rural par projet et non par municipalité pour l'année 2010 a également contribué à l'insatisfaction.

La municipalité de Laforce accumule des frustrations depuis plusieurs années sur plusieurs points :

- Évaluation de la réserve de Winneway;
- Manque de solidarité du milieu lors de la fermeture des services de proximité telle que la Caisse populaire, etc.

Elles souhaitent entre autres « vérifier les avantages et inconvénients d'une association avec la MRC de la Vallée-de-l'Or, ainsi que boycotter les commerces de Ville-Marie ».

Le conseil des maires doit connaître les solutions et les projets des municipalités concernant leurs problématiques et leur avenir.

Une réflexion s'impose afin d'enrayer l'exode de la population et la réduction des services.

Le comité économique de la MRC est disposé à rencontrer les municipalités concernées afin de collaborer à la relance et au développement.

L'intention de Laforce et Belleterre avait pour objectif de sensibiliser le milieu à leurs problématiques. L'unité de la MRC n'est pas en cause!

04-10-153

Pacte rural 2010.

Le Pacte rural est le seul outil de développement de la MRCT. L'objectif visé en 2010 est de recentrer le soutien financier sur le développement économique en investissant dans des projets structurants.

La décision de répartir l'enveloppe 2010 du Pacte rural est reportée au conseil des maires du mois de mai 2010, le temps pour les municipalités d'étudier les différents scénarios de répartition proposés et les recommandations du comité d'analyse des projets déposés.

Le conseil prend acte des documents nécessaires à cet effet.

04-10-154

Projet de valorisation des matières résiduelles. Situation des dépôts en tranchée.

Considérant le projet de valorisation des matières résiduelles débuté le 18 novembre 2009 par l'engagement de la firme GENIVAR, génie-conseil, dont demandes de certificats d'autorisation déposées le 10 février 2010;

Considérant que la MRC de Témiscamingue s'est alors engagée, conditionnellement à l'approbation de notre projet (concept), à l'émission des certificats d'autorisation du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, ainsi que l'obtention d'aides financières gouvernementales, à fermer 12 des 16 dépôts en tranchée sur son territoire;

Considérant les pourparlers entre la MRCT et les Premières Nations pour l'adhérer au service de collecte et de disposition des matières résiduelles de la MRCT au cours de l'année 2010;

Il est proposé par M. Mychel Tremblay
appuyé par M. Philippe Barette
et résolu unanimement

- ❖ D'approuver le calendrier de fermeture des 12 dépôts en tranchée sur 16 comme suit :

Date	DET à fermer	DET maintenu
Mi-mai 2010	St-Eugène-de-Guigues	Notre-Dame-du-Nord
	- St-Bruno-de-Guigues *	
	- Laverlochère *	St-Édouard-de-Fabre
	TNO Laniel	
Fin mai 2010	Lorrainville	St-Édouard-de-Fabre
	- Béarn *	
	- Duhamel-Ouest *	
	- Ville-Marie *	
	Fugèreville	
	Latulipe-et-Gaboury	
	Belleterre	Laforce
	Moffet	
Mi-juin 2010	Kipawa	Témiscaming
	Guérin	Notre-Dame-du-Nord
	Rémigny	
	Nédélec	
	Angliers	

* DET déjà fermé!

Le projet de la MRC de Témiscamingue et de son Écocentre comprend :

- Le compostage (échancier : novembre 2010);
- Le transfert (échancier : novembre 2010);
- Le tri des matières recyclables (échancier : juin 2011);
- La valorisation énergétique des déchets (échancier : juin 2011).

N. B. : Financement

La MRCT remboursera les coûts réels de fonctionnement des 4 DET; la MRCT répartit les dépenses aux municipalités concernées, 2 fois par année, au prorata de la population.

04-10-155

Adoption d'une charte de prix pour l'utilisation des dépôts en tranchée pour les entrepreneurs, compagnies ou commerçants (ex. : matériaux de démolition), à l'exception des producteurs agricoles.

Considérant la recommandation du CAGE à sa rencontre du 23 avril 2010;

Il est proposé par M. Bruno Boyer
appuyé par M. Bernard Flébus
et résolu unanimement

- ❖ D'approuver la charte de prix pour entrepreneurs, compagnies ou commerçants, à l'exception des producteurs agricoles et des particuliers concernant l'utilisation des dépôts en tranchée (DET) comme suit :

**Charte de prix pour entrepreneurs,
compagnies ou commerçants,
à l'exception des producteurs agricoles
Utilisation des dépôts en tranchée (DET)**

Type de véhicules	Coûts	
	Plein	Moitié
Boîte de pickup ⁽¹⁾	16,00 \$	8,00 \$
Remorque ⁽¹⁾	16,00 \$	8,00 \$
Camion 6 roues ⁽²⁾	60,00 \$	30,00 \$
Camion 10 roues ⁽³⁾	90,00 \$	45,00 \$
Camion lourd avec semi-remorque	150,00 \$	75,00 \$
Type de conteneurs	Coûts	
	Plein	Moitié
10 à 19 verges cubes	60,00 \$	30,00 \$
20 à 29 verges cubes	90,00 \$	45,00 \$
30 à 39 verges cubes	120,00 \$	60,00 \$
40 et + verges cubes	150,00 \$	75,00 \$

⁽¹⁾ Une boîte de pickup et une remorque = environ 3-4 v³ chacune

⁽²⁾ Un 6 roues = environ 14 v³

⁽³⁾ Un 10 roues = environ 20 v³

04-10-156

Suivi sur les travaux de la Coalition pour l'avenir de l'agriculture au Témiscamingue.

La Coalition a tenu une manifestation ce matin, 28 avril, sur la route 101, à l'intersection de la route 391 entre St-Bruno-de-Guigues et Notre-Dame-du-Nord. Une soixantaine de personnes dont plusieurs avec leurs tracteurs et machineries agricoles, ont participé à ce barrage routier, entre 9 h 00 et 11 h 30. La manifestation s'est terminée devant le bureau du ministère de l'Agriculture (MAPAQ) à Ville-Marie, à laquelle quelques producteurs ont participé.

L'UPA organise pour le 3 mai une manifestation devant les bureaux de La Financière agricole à Rouyn-Noranda.

04-10-157

Avenir de la Commonwealth Plywood au Témiscamingue.

Considérant la situation des usines de la Commonwealth Plywood au Témiscamingue :

	Date de fermeture	Emplois perdus
Belleterre–sciage	4 août 2006	20
Kipawa–sciage	9 juin 2006	40
Kipawa–déroulage	30 juin 2006	110
Belleterre–déroulage	—	50

Considérant la difficulté pour le milieu d'établir avec la compagnie une communication fonctionnelle pour le développement de notre économie et de nos emplois, dans quelques perspectives que ce soit!;

Considérant la gravité de la crise et les efforts des gouvernements et du milieu pour la relance et la diversification de notre économie;

Considérant qu'il est impératif d'agir avec tous les moyens à notre disposition;

Il est proposé par M. Norman Young
appuyé par M. Bruno Boyer
et résolu unanimement

- ❖ De demander au ministère des Ressources naturelles et de la Faune d'intervenir auprès de la Commonwealth Plywood afin de statuer officiellement sur l'avenir des usines de la Commonwealth Plywood de Belleterre et Kipawa (Tee Lake).

Cette mise au point s'impose, dans le plus bref délai.

Le milieu doit connaître les orientations et les projets de la compagnie, et ce, par souci d'efficacité dans sa recherche de partenaires, d'équipements et de ressources disponibles pour notre objectif de développement économique et de création d'emplois au Témiscamingue.

04-10-158

Appui à la Société de développement du Témiscamingue (SDT) concernant le projet « Relais-santé Témikami – Plus ».

Le Domaine Témikami (M. Yves Legoff) a publié le 15 avril 2010 un communiqué soulignant la conclusion d'une entente avec la CRÉ et l'ATRAT concernant le projet « Relais-santé Témikami – Plus ». Le projet est évalué à 400 000 \$ situé dans la municipalité de Duhamel-Ouest.

Dans son communiqué, M. Legoff a également exprimé sa déception envers la SDT « qui a refusé d'analyser un tel projet (...) et déplore le manque de compétence sans parler du peu de vision de certaines personnes ressources de la SDT (...) ».

Il est proposé par M. André Pâquet
appuyé par M. Bernard Flébus
et résolu majoritairement

- ❖ D'appuyer la Société de développement du Témiscamingue dans ses décisions et de lui réitérer notre confiance dans la réalisation de leur mandat pour un développement durable au Témiscamingue.

Enregistrement du vote :		
	Nombre	Population
Pour	19	14 888
Contre	1	886
Monsieur le conseiller de comté, Alain Sarrazin (Duhamel-Ouest), vote contre l'adoption de la résolution et inscrit sa dissidence.		
Résolution adoptée		

Information et suivi des dossiers.

04-10-159

- Manifestation organisée samedi le 1^{er} mai 2010 à 13 h 30 à Val-d'Or par le Réseau Vigilance de l'Abitibi-Témiscamingue contre le budget provincial;
- Première pelletée de terre concernant la construction de la Station de recherche en agriculture en Abitibi-Témiscamingue à Notre-Dame-du-Nord mardi le 3 mai 2010 à 10 h 00;
- M. Norman Young, maire de Kipawa, apprécie la vision régionale qui se dégage de la rencontre du conseil des maires de ce soir et invite les maires et mairesses à participer à une visite du secteur Sud, samedi le 1^{er} mai 2010. Il invite par la même occasion les autres secteurs à organiser une telle visite dans les prochains mois;
- Motion de félicitations « Concours québécois en entrepreneuriat » (12^e édition) :
 - Volet création d'entreprise : M. Marc Champagne de Lorrainville;
 - Volet entrepreneuriat étudiant, catégorie primaire 3^e cycle : Rénovation du camp des As à St-Eugène-de-Guigues;
- M. le préfet présente M^{me} Annie Rousseau, consultante à la MRCT, pour le projet Forêt De Chez Nous.

04-10-160

Levée de l'assemblée.

Il est proposé par M. Daniel Barrette
appuyé par M. Réjean Drouin
et résolu unanimement

❖ Que l'assemblée soit levée.

Il est 10 h 40.

(Original signé)

(Original signé)

Arnaud Warolin, préfet

Denis Clermont, sec.-trés. – d. g.

AVIS : Le présent procès-verbal demeure un « PROJET », tant et aussi longtemps qu'il n'a pas été adopté par le conseil des maires lors d'une séance subséquente.